



SYNDICAT FORCE OUVRIERE DES PERSONNELS DES
SERVICES DU DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

synfo@ardeche.fr

<http://www.synfocg07.net/>

☎ : 04 75 66 97 13

☎ : 06.12.89.48.81

Privas le 24 Mai 2019

Communiqué FO suite au Ct du 24 mai 2019

Aujourd'hui, nous étions appelés à voter en Comité Technique des questions traitant du temps de travail et par conséquent des conditions de travail. En effet, l'administration a souhaité procéder à des **ajustements** sur le protocole temps de travail signé en juillet 2018 **sans consultation ni information** des organisations syndicales.

De plus, celle-ci a tenu, auprès des agents, des réunions d'information incluant les propositions non validées en CT.

Les trois organisations syndicales n'ont pas souhaité siéger concernant spécifiquement les points :

- Ajustements des règlements temps de travail,
- Astreinte estivale des agents des collègues,
- Règlements spécifiques du temps de travail du Muséal et de la Base de Salavas.

Les transformations de postes et les jours de fermeture des services (vendredi 22 mai 2020 et lundi 13 juillet 2020) ont, quant à eux, été maintenus à l'ordre du jour et validés.

Pour rappel, l'administration s'était engagée à convoquer en comité de suivi les organisations syndicales pour les ajustements du protocole. A ce jour, des modifications significatives ont émergées sans l'activation de ce comité.

Cette situation a soulevé une vague d'incompréhension et de tensions dans les services.

FO ne cautionne pas de telles démarches qui dénaturent le **dialogue social**.

Pour ces raisons, une déclaration commune a été lue en CT dont contenu ci-joint.

L'administration s'est engagée à programmer un comité de suivi.

L'équipe syndicale FO